



La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ RESPONSABLE AQUATIQUE SERVICE DES LOISIRS

Concours 26-205



| 38,5 heures par semaine

Sous la responsabilité du régisseur aquatique et nautique, le titulaire du poste voit au bon déroulement des activités aquatiques ainsi que de la programmation des activités, et ce, tout en agissant à part entière comme membre de l'équipe aquatique.

PRINCIPALES FONCTIONS

- S'assurer de la coordination et du contrôle de la qualité du travail quotidien à être effectué par l'équipe aquatique afin de fournir un service client de qualité;
- Agir à part entière comme membre de l'équipe aquatique autant en matière de surveillance de bassins que de l'enseignement des diverses formations offertes telles que les cours de natation, etc.;
- Favoriser la formation continue du personnel par le biais de conseils, d'explications, d'évaluations, d'accompagnement et d'entraînement;
- Assurer une assistance immédiate en cas de situation d'urgence;
- Planifier et adapter les horaires de travail de l'équipe aquatique selon les besoins d'effectifs;
- Voir à ce que les normes en vigueur ainsi que la conformité de l'équipement soient respectées;
- S'impliquer à l'amélioration continue des plans de surveillance, des politiques et des procédures touchant l'équipe aquatique;
- Appliquer les politiques et les procédures mises en place par la Ville;
- Participer à la préparation des programmations saisonnières;
- Collaborer au développement de l'offre de service par l'implication dans des projets et des événements;
- Participer à la préparation des commandes pour le matériel réglementaire tout comme celui nécessaire au bon déroulement des activités aquatiques (pédagogique, récréatif, etc.);
- Coopérer avec les clubs sportifs pour l'organisation d'événements sportifs, de même que l'horaire régulier d'entraînement;
- Animer et diriger les différents événements annuels tels que les entraînements, la journée d'intégration, etc.;
- Veiller à l'application des directives en matière de SST pour l'équipe aquatique;
- Au besoin, peut être appelé à piloter des dossiers d'activités spécifiques;
- Accomplir toute autre tâche à la demande de son superviseur.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales en loisirs ou diplôme d'études collégiales en administration ou



toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente sera considérée;

- Brevet sauveteur national option piscine à jour;
- Brevet moniteur de natation (MN);
- Qualification aquaforme (un atout);
- Brevet moniteur sauveteur national (MSN) (un atout);
- Formateur de moniteur de natation (FMN) (un atout);
- Brevet de secourisme général avec la certification RCR et DEA (un atout);
- Détenir deux années d'expérience de travail dans un poste similaire et en milieu municipal (un atout);
- Connaissance des règlements sur la sécurité des bains publics et sur la qualité de l'eau des piscines;
- Connaissance de la suite Office et aisance avec les nouvelles technologies;
- Faire preuve d'initiative, de jugement, de leadership et de dynamisme;
- Expérience en supervision;
- Avoir d'excellentes aptitudes en planification;
- Posséder les habiletés en communication interpersonnelle;
- Avoir le souci d'offrir un bon service à la clientèle;
- Habileté au travail d'équipe.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

La semaine de travail est d'une durée de **38,5 heures** pouvant varier dans les plages suivantes :

L'horaire de travail de la mi-août à la mi-juin est du lundi au vendredi et il se situe dans la plage horaire de 6 h 15 à 18 h.

L'horaire de travail de la mi-juin à la mi-août (période estivale) est du lundi au vendredi et il se situe dans la plage horaire de 8 h à 19 h 30.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, au plus tard le **28 mai 2026** au <https://www.st-hyacinthe.ca/ville/emplois>.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.